

A Messieurs les Ministres

de la Transition Écologique et Solidaire et de l'Agriculture et de l'Alimentation,

St-MALO, le 12/02/2020

Objet : préavis de grève des LPM

Suite à la délibération du conseil d'administration de l'ENSM, souhaitant supprimer le concours d'entrée en OCQM CM 8000kw au profit de parcoursup, les LPM considèrent que ce choix met fin à la promotion sociale des élèves bacheliers des BAC PRO EMM et CGEM, malgré l'argument fallacieux d'instaurer un quota d'un maximum de 5% pour ces élèves, en complète contradiction avec les textes législatifs. Cette délibération fait disparaître l'égalité des chances qui existait à travers le concours, où les élèves de BACS PRO après une année de classe préparatoire étaient largement en mesure de rivaliser avec les bacs dits généraux ou technologiques (STI....).

L'ENSM de St-MALO doit, via le conseil régional, s'installer aux côtés du LPM de St-MALO, afin de mutualiser le matériel, les classes, tout en négligeant nos élèves de BACPRO.

Les enseignants du LPM de St-MALO considèrent eux que vu la conjoncture économique actuelle, les deniers publics doivent être utilisés à des fins utiles, sans doublure, et que la nécessité d'une antenne de l'ENSM à St-MALO ne paraît pas nécessaire, les élèves pouvant continuer leur formation au sein de l'ENSM de LE HAVRE, école neuve pouvant les accueillir. La demande des enseignants des LPM se résume à dire la nécessité de maintenir une classe de remise à niveau pour les BACS PRO EMM et CGEM, que les notes obtenues dans cette classe doivent servir à la plate forme parcoursup, que le quota d'intégration doit-être de 15%, après cette formation d'un an pour amener nos élèves à un niveau nécessaire et suffisant pour leur réussite à l'ENSM, réussite que nos élèves de BAC PRO après la prépa ont toujours démontrée.

En conséquence, le SNETAP-FSU dépose un préavis de grève à compté du 2 mars et jusqu'au 4 juillet 2020.

Pour le SNETAP-FSU,

Lionel Blin

Secrétaire National de l'Enseignement Maritime